

L'égalité femmes/hommes C'EST MAINTENANT !

Journée pour les droits des femmes 8 Mars 2022 : réclamons l'égalité salariale !

15h40 c'est l'heure moyenne à laquelle les salariées françaises ne sont plus payées en raison des écarts de rémunération : en finissant une journée de 8h de travail à 18:00, elles travaillent « gratuitement » à partir de 15:40 pendant 2h20 (-29%).

Les inégalités salariales en France et dans notre entreprise

	France	Type d'écart salarial femmes - hommes	Airbus SAS	En France et à Airbus SAS Des solutions existent pour gagner l'égalité femme - homme !
	-29% dont	écart total de rémunération	-32% dont	
Discrimination équilibre vie professionnelle - vie familiale	-	Écart salarial lié à l'âge moyen femmes : 44,5 ans ; hommes : 47 ans	-5%	✓ Une politique stable et ambitieuse de mixité dans les embauches
Discrimination indirecte	-12%	Écart salarial lié aux temps partiel*, congés parentaux ...	-2%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 32h ou 4j/semaine pour toutes et tous ✓ Rémunération des temps partiels ✓ Mesures pour l'équilibre parental ✓ Rémunération des congés parentaux
Discrimination directe	-12%	Écart salarial lié à la féminisation de certains métiers (ségrégation professionnelle)	-10%	✓ Valorisation des métiers et des emplois féminisés
	-5%	Écart lié aux primes et aux carrières	-10%	✓ Intégration des primes dans le salaire
	-5%	Écart lié aux plafonds de verre	-5%	✓ Augmentations des promotions
		écart à iso-catégorie	0%	✓ Rattrapage dans la prochaine politique salariale
	-17%	Écart Équivalent temps plein	-25%	

source Insee 2020 source BDES 2021, index 2021 et bilans sociaux

femmes 29% hommes 8%	*Proportion de salariés à temps partiel	femmes 7% hommes 0,8%
-------------------------	---	--------------------------

La direction ne déclare que ce dernier chiffre dans son index égalité professionnelle

Insee Juin 2020: « En France, les femmes salariées du secteur privé gagnent en moyenne 16,8 % de moins que les hommes en équivalent temps plein, c'est-à-dire pour un même volume de travail.

À cet écart de salaire s'ajoutent des inégalités de volume de travail, les femmes étant bien plus souvent à temps partiel et moins souvent en emploi dans l'année que les hommes. Au total, les femmes perçoivent une rémunération inférieure de 28,5 % à celle des hommes »

À Airbus SAS, les écarts sont de -25% en équivalent temps plein, Cela est inadmissible, surtout que des solutions existent.

**Appel à la grève CGT Airbus SAS le mardi 8 mars 2022 de 14h30 à 16h30
Manifestation à Toulouse : rendez-vous à 14h Métro Jolimont**

Mail syndicat.cgt@airbus.com
Web airbusce.reference-syndicale.fr
cgt-airbus-toulouse.fr/

App
CGT Airbus
Toulouse



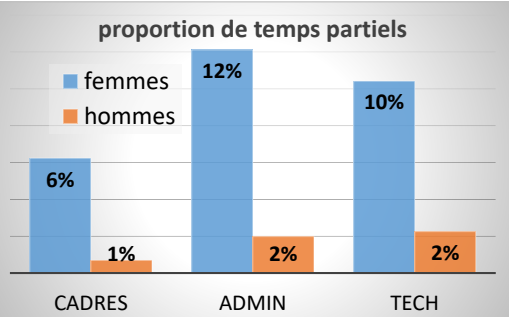
 @cgtairbus
 @cgtairbus
Adhérez !

Volume de travail inférieur (temps partiels, ...)

Impact -2%

Les salariées d'Airbus SAS sont 9 fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.

Le temps partiel semble aussi moins accessible à certaines catégories.



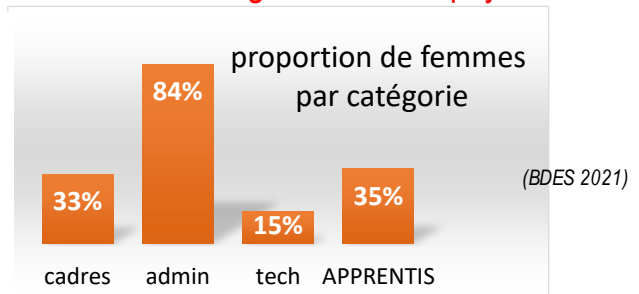
Ségrégation professionnelle

Impact -10%

Ecart de Primes

Impact -10%

Les femmes restent largement sur-représentées à Airbus SAS dans la catégorie la moins payée



Plafonds de verre

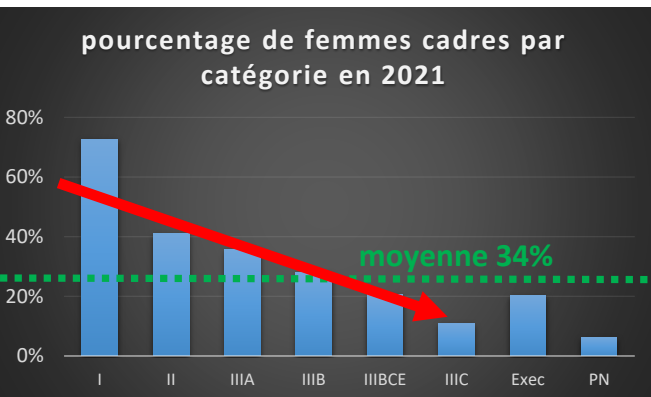
Impact -5%

Ecart à iso-catégorie

Impact 0%

La proportion de femmes diminue à mesure que le niveau de classification progresse

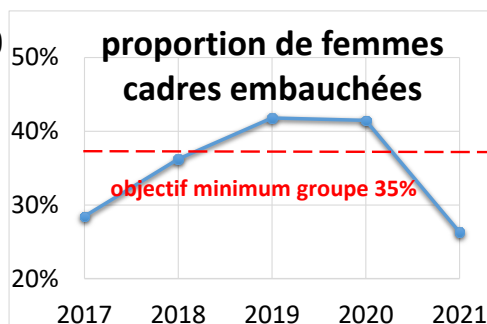
=> C'est le plafond de verre



Discriminations à l'embauche ?

La proportion de femmes embauchées chez Airbus SAS s'est effondrée en 2021

Après des années 2019 et 2020 d'efforts en la matière, les embauches de femmes sont nettement inférieures à leur proportion sur le marché du travail et en dessous des objectifs du groupe de 35% de femmes cadres.



Irresponsabilité sociale

- Airbus refuse d'indemniser les congés d'éducation parentaux, même partiellement, et les salarié-e-s se retrouvent en suspension de contrat de travail avec uniquement les indemnité Sécu.
- Airbus n'indemnise que la moitié de la durée des congés d'accueil de l'enfant (congé paternité), ce qui n'incite pas les parents à le prendre en entier, sauf à devoir perdre une grosse partie de ses revenus.

Ces inégalités perdurent à la retraite: En France, les femmes touchent 40% en moins de pension (1098€ contre (1777€) en raison des interruptions de carrière et des salaires inférieurs (et donc des moindres cotisations)